

Boisbriand, le 10 septembre 2020

Monsieur François Legault
Premier ministre
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec)
G1A 1B4

Objet : Collaboration du CEPSEM pour mettre en valeur les entreprises québécoises dispensant des services et des soins de santé

Monsieur le Premier ministre,

Au nom des membres du Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être (CEPSEM), nous tenons à saluer la volonté du gouvernement du Québec, de reconnaître et de soutenir la contribution des entrepreneurs du Québec. Cette référence au nationalisme économique est une orientation attendue depuis longtemps par les membres de notre organisation. En fait, les coopératives, les organismes sans but lucratif et les entreprises privées qui agissent comme partenaires à part entière du système de santé du Québec ne demandent qu'à être reconnus comme des partenaires créateurs de valeur pour le Québec.

Nous serions fort heureux de vous permettre d'en apprendre un peu plus sur leur capacité à innover, à investir et à gérer avec efficacité les services offerts, conformément à des pratiques reconnues sur le plan de l'éthique et la déontologie. C'est pour cette raison que nous aimerions mieux vous faire connaître et faire valoir la contribution positive des centaines d'entreprises privées engagées quotidiennement dans la prestation de services ou le support aux organisations publiques.

Une invitation vous est donc lancée à rencontrer les dirigeants des organisations réunies au sein du CEPSEM et à constater les efforts et l'ardeur qu'ils mettent à tous les jours pour soutenir le réseau de la santé et des services sociaux. Ces membres partagent votre orientation et croient fermement au partage de la richesse et pour ce faire souhaitent créer davantage de richesse et d'emplois bien rémunérés ici, au Québec.

Pour nommer quelques secteurs d'activité dans lesquels œuvrent ces entreprises, mentionnons les services de laboratoires d'analyse, les équipements et services technologiques, les pharmacies, des services à domicile, des services de réadaptation par

des physiothérapeutes, ergothérapeutes et psychoéducateurs, des cliniques infirmières ou médicales offrant une gamme de services, des services de construction, etc.

Plusieurs de nos membres sont également fortement impliqués dans l'hébergement et les soins aux aînés et aux personnes vulnérables, que ce soit en ressources intermédiaires, en résidences privées pour aînés ou en CHSLD. Dans l'ensemble, ils offrent des services à plus de 170 000 aînés ou personnes vulnérables à travers le Québec et contribuent de manière exemplaire au confort, à la sécurité, aux soins et aux services dans l'un des différents modèles d'hébergement et milieux de vie.

Ensemble, nous contribuons à optimiser les soins et services aux patients et ainsi à rendre le réseau plus accessible, plus performant et plus équitable au bénéfice de l'ensemble de la population.

C'est donc dans cet esprit de partenaire responsable que nous aimerions vous inviter à échanger avec nos membres et à en apprendre un peu plus sur leur contribution exceptionnelle.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Luc Lepage
Président
Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être